

Les troubles DYS : Favoriser la réussite des élèves malgré les situations de handicap (Francophones et Immersion)



PRÉSENTÉ PAR

Benoît Hammarrenger



DATE(S) ET HEURE(S)

Date	Heure
March 21, 2024	4:00 PM - 5:30 PM



LIEU

En ligne (session enregistrée)

FRAIS D'INSCRIPTION

\$0.00

QUESTIONS?

Nous contacter:

403-685-1166

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Visitez notre site web pour vous inscrire: cpfpp.ab.ca

Description

Les troubles «DYS» réfèrent à un trouble neurodéveloppemental, affectant l'apprentissage d'une compétence chez l'enfant. On parlera par exemple de dyslexie pour un trouble d'apprentissage affectant l'acquisition de la lecture, de dyscalculie pour un trouble d'apprentissage affectant l'acquisition des compétences mathématiques, ou de dysphasie pour un trouble affectant le développement des compétences langagières.

Cette formation vise à outiller l'intervenant scolaire afin de mieux comprendre ces différents troubles, de mieux comprendre leurs manifestations et symptômes spécifiques et conséquemment de mieux savoir les dépister en classe. Nous aborderons les interventions et accommodations à mettre en place afin de favoriser la réussite des élèves, malgré les situations de handicap liées aux troubles DYS.

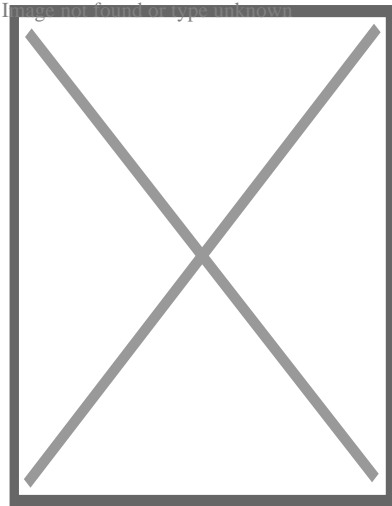
Présentateur(s)

Benoît Hammarrenger

Benoît Hammarrenger, Ph.D., est diplômé de l'Université de Montréal depuis 2003. Il a complété sa thèse auprès d'enfants à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal et a perfectionné sa pratique lors d'un internat à Bruxelles, en Belgique. Dr Hammarrenger a pratiqué la neuropsychologie pendant 6 ans à l'Hôpital Juif de Réadaptation de Laval. Simultanément, il a fondé le CERC, qu'il dirige depuis 2003. Les sujets d'expertise du Dr Hammarrenger sont le trouble de déficit de l'attention / hyperactivité (TDAH)

chez l'enfant et l'adulte, ainsi que le trouble d'opposition chez les enfants et les adolescents. Il est l'auteur de livres (dont deux best-seller), et de communications et révisions de textes scientifiques sur internet. Il offre régulièrement des conférences dans les écoles auprès des parents, comme auprès des professionnels et du personnel enseignant. Il est également reconnu et consulté par les médias pour se prononcer sur l'éducation des jeunes, les troubles d'apprentissage et la neuropsychologie en général.

Enfin, il a été reconnu comme expert au Tribunal de la jeunesse pour des dossiers confiés au Directeur de la Protection de la Jeunesse (DPJ).



Notes D'Inscription

Réservé aux conseils scolaires francophones et d'immersion de l'Alberta.

Le lien de connexion vous sera envoyé par courriel.